

## Perte d'autonomie de la Personne Agée

*La prévention de la perte d'autonomie fait l'objet de toutes les attentions. Favoriser le soutien et le maintien à domicile des personnes âgées en améliorant la prévention et l'accompagnement de la perte d'autonomie est d'ailleurs un des objectifs de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement. Le programme national expérimental « Personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA) », a pour objectif de prévenir et de limiter la perte d'autonomie des personnes âgées de 75 ans et plus. Si la gestion des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation est à la fois sous la responsabilité du médecin traitant au niveau individuel et sous celle du médecin coordonnateur au niveau des institutions, pour autant, le repérage des risques de perte d'autonomie ou son aggravation concerne l'ensemble des professionnels des SSIAD. C'est précisément pour ces personnels que l'ANESM (devenue HAS) a élaboré une recommandation qui se décline en 4 volets :*

- La mise en place d'un dispositif de veille permettant d'identifier l'émergence de nouveaux besoins pour des personnes accompagnées;
- Le partage de l'analyse des signes repérés des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation ;
- L'adaptation des réponses lorsque les personnes accompagnées montrent des signes de perte d'autonomie ou d'aggravation de la perte d'autonomie ;
- L'appropriation des recommandations de bonnes pratiques concernant le repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation.

*En sus, différents outils sous forme de fiches sont mis à disposition des équipes pour évaluer leurs activités et la qualité des prestations délivrées, pour repérer les principaux thèmes du repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation, ainsi qu'une grille de lecture. L'objet de cette formation est donc de s'approprier cette recommandation et ces différents outils, grâce à une démarche d'analyse des pratiques professionnelles engagées par les participants autour du formateur.*

**Durée:** 14.00 heures (2.00 jours)

### Profils des stagiaires

- Personnel soignant exerçant son activité auprès des personnes âgées

### Prérequis

- Aucun pré requis

### Objectifs pédagogiques

- Améliorer la qualité de vie des personnes âgées au domicile
- S'approprier la recommandation de l'ANESM (devenue HAS) portant sur la perte d'autonomie des personnes âgées
- Savoir identifier les risques de perte d'autonomie
- Savoir partager avec la coordination les signes de risque de perte d'autonomie
- Savoir adapter ses réponses et ses pratiques au risque de perte d'autonomie observés pour en assurer le suivi
- Savoir repérer la fragilité des aidants

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Concepteur.trice.s : Catherine PERARNAUD, Marine LAURENT, Nathalie JAMELOT  
Intervenant.te.s : Infirmière cadre de santé et/ou psychologue

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés ou remis aux stagiaires et mis à disposition en ligne à la suite de la formation.
- Exposés théoriques et temps d'échanges.
- Références bibliographiques.

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Certificat de réalisation
- Mise en situation, ateliers.
- Questionnaire d'évaluation de la formation.
- Pré test / post test

### Accessibilité

La formation peut se dérouler en intra chez le client ou en inter dans une salle adaptée à la formation.

Les personnes en situation de handicap, sont priées de nous contacter pour envisager ensemble les aménagements pouvant être apportés au parcours de formation.

## Contenu de la formation

- Ouverture de la session
- Présentation de l'intervenant, des participants et du thème
- La perte d'autonomie de la personne âgée : les enjeux et les outils disponibles
  - Présentation des enjeux : les types de risque, la qualité de vie de la personne âgée à son domicile
  - Outils disponibles : grille d'autoévaluation, fiches repères, grille de lecture
- Analyse de ses pratiques sur les risques de perte d'autonomie
  - Recours à une méthode d'analyse des pratiques soit par Groupe d'Analyse des Pratiques, soit par Audit clinique utilisant les outils d'évaluation proposés par l'ANESM (HAS).
- Analyse de ses pratiques sur le partage des signes de repérage et le suivi
  - Recours à une méthode d'analyse des pratiques soit par Groupe d'Analyse des Pratiques, soit par Audit clinique utilisant les outils d'évaluation proposé par l'ANESM (HAS)
- Travail en groupe : que dois-je améliorer dans mes pratiques ?
  - Elaboration par chaque professionnel ou groupe de professionnel (atelier) sur la base des acquis de l'analyse des pratiques d'un plan personnel d'amélioration des pratiques en termes de risque de perte d'autonomie incluant l'élaboration du projet personnalisé
- Bilan de fin de session
- Expression orale des objectifs de chacun à l'issue de la formation

**Qualitéval Entreprise**  
1175 Montée d'Avignon  
13090 Aix en Provence  
Email: formation@qualiteval-entreprise.fr  
Tel: 04 42 974 964 choix 1



Date de création du document : 17 novembre 2020